



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5102087

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/09/2025 11H55 C:005340 I:05314
V/REF : 1026067
V/Email reçu le Lundi 08/09/2025 a 11H55

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 00154
IMMEUBLE : LE RIVOT -0154
32/34/36, AV.EUROPE/BEETHOVEN
54 a 66, AV. GENERAL LELERC
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 27 Octobre 2025

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE N32 EUROPE - LOGEMENT DE MME CROUZET AU RDC - JOINDRE SA FILLE
POUR LES ACCES SUITE DECES DE CELLE-CI -TEL06 31219122

VE 17/10/25 A 10H05-
RECU MAIL DE MME GHOUT (GEA)
LE LOGEMENT EST ACTUELLEMENT SOUS PASS DEPUIS LE 13/10.
IL S'AGIT DU LOGEMENT DE MME CREON AU 32 AV DE L'EUROPE 69140 RILLIEUX
LA PAPE.
JE RESTE DISPONIBLE SI VOUS AVEZ BESOIN D'INFORMATION COMPLÉMENTAIRES.

MOTIF : INTERVENIR POUR :
BEQUILLE,
SUITE A INTERVENTION POMPIER MÉCANISME DE FERMETURE DE LA FENETRE HS
- REGLAGE DE FENETRE OU PORTE FENETRE

Donneur d'ordre : M. S BONNY

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 23/10 A 16H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DEMME CROUZET AU RDC
VERIFICATION ET CONTROLE DE 3 FENETRES ET D'UNE PORTE FENETRE
- AJUSTAGE
BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 24/10/25 a 00H09 _ Env oi CR/AB

DT LGESTION Email envoyé le 14/10/25 a 14H35 _ Env oi CR/AB

NOUS AVONS CONTACTE LA FILLE DE MME CROUZET QUI NOUS A INFORME AVOIR
RENDU LES CLES DU LOGEMENT HIER
MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5102087

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	2	46,21	46,21
4,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	2	51,35	205,40
TOTAL H.T.				251,61
T.V.A. a 10,00%				25,16
TOTAL T.T.C.En EURO				276,77

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1026067 du 08/09/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

32 AVENUE DE L EUROPE

69140 RILLIEUX LA PAPE

Référence de la Demande

N°: 848 303 du 08/09/2025

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

00154-00001-00001-00003 H / Type 3

Etage : RDC

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230409001-1

Délai

Date limite exécution : 23/09/2025

Observations

locataire dcd, contacté la fille 06 31 21 91 22

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	46,22	46,22	4,62	50,84
MS00051 Béquille pour ouvrant à la français y compris toutes sujétions de pose suite à intervention pompier mécanisme de fermeture de la fenetre hs. Personne souffrant d'un syndrome de diogène. Le logement sera nettoyé d'ici la fin du mois. Au minimum sécurisé pour éviter squat.	1,00	41,08	41,08	4,11	45,19
MS00052 Réglage de fenêtre ou porte fenêtre compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
Total H.T.					138,65
Total TVA					13,87
Total TTC					152,52

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN6



Bon de Commande

N° : 1026067 du 08/09/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Demande de travaux suivie par BONNY Sullivan le 08/09/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **32 AVENUE DE L'EUROPE 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **08/09/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1026067